

DEMANDE DE MAJORATION DE BAREME

NOM : Prénom :

Affectation :

Situation	Conditions d'attribution	Points	Points demandés <i>Cocher la case</i>
Rapprochement de conjoint	Distance entre la résidence professionnelle de l'agent et celle du conjoint : 40 kms (supérieur ou égal)	150 points	
		+ 50 points x Enfant(s)*	
Autorité parentale conjointe	Distance entre la résidence privée de l'agent et celle de l'ex-conjoint : 40 kms (supérieur ou égal)	150 points	
		+ 50 points x Enfant(s)*	
Parent isolé	Veuf ou célibataire et autorité parentale exclusive	40 points	
Handicap		100 points	
		800 points	
Carte scolaire		600 points	
Education prioritaire	5 ans en continu sur un même poste (dernier poste occupé) à titre définitif (TPD ou REA) au 31/08 de l'année du mouvement.	90 points en REP+	
	Affectation principale pour une quotité d'au moins 50% sur un poste relevant de l'un de ces deux dispositifs	45 points en REP	
Exercice dans un territoire ou une zone rencontrant des difficultés particulières de recrutement	3 ans d'exercice en continu sur un même poste à titre définitif au 31/08 de l'année du mouvement dans une école figurant sur l'annexe 8	90 points	
		+ 30 points x année(s) supplémentaire(s)*	
Enseignement spécialisé – tout poste ASH y compris postes en RASED <i>exercice à titre provisoire</i>	Exercice en continu sur un poste ASH (situation appréciée au 31/08 de l'année du mouvement)	15 points x année(s)*	
Enseignement spécialisé – tout poste ASH y compris postes en RASED <i>exercice à titre définitif</i>	5 ans d'exercice continu sur un même poste (situation appréciée au 31/08 de l'année du mouvement)	90 points	
Faisant fonction de directeur d'école Poste vacant au MVT N-1	occupation provisoire à l'année d'un poste vacant + inscription sur la liste d'aptitude	600 points	
Intérim de direction d'école Poste non vacant au MVT N-1	année complète d'intérim et inscription sur la liste d'aptitude	600 points	
		30 points	

Adresser l'annexe à mouvement72@ac-nantes.fr ou par voie postale au bureau D1D / Gestion collective au plus tard le 12 mai 2020.

* Précisez le nombre d'enfant(s) ou le nombre d'année(s)

ANNEXE 7bis

Ancienneté de poste		2 points x année(s)*	
		+ 10 points x tranche de 5 ans*	
Vœu préférentiel	répétition du vœu 1 sans interruption de participation (uniquement pour un vœu précis)	5 points x année(s)*	
Réintégration suite à congé parental et congé de longue durée		600 points	
Réintégration suite à détachement		450 points	

Je soussigné(e), ,
certifie les informations déclarées exactes afin de faire valoir la majoration de mon barème lors de ma participation au mouvement intradépartemental 2020.

A

Le

Signature (obligatoire)

Adresser l'annexe à mouvement72@ac-nantes.fr ou par voie postale au bureau D1D / Gestion collective au plus tard le 12 mai 2020.

* Précisez le nombre d'enfant(s) ou le nombre d'année(s)